

IMPORTANT INFORMATION REGARDING BILL 96

As of fall 2023, with the coming into force of Bill 96 (which amended the Québec Charter of the French Language), the graduation requirements for students admitted to an English CEGEP identified as having a certificate of eligibility are different than the requirements for a student who does not have a certificate.

The differences are in:

- 1) the general education courses students are required to take and
- 2) the Ministerial language examination that students are required to pass in order to obtain their certificate of college studies. The students must pass either the English Exit Exam (EEE) OR l'Épreuve Uniforme de Français (EUF).

NEW students admitted for fall 2023 will be placed in the proper program grid (Progression Chart in Omnivox) according to their eligibility:

Students in the EEE program grid	Students in the EUF (<i>Épreuve uniforme de français</i>) program grid
4 English	4 English
2 French second language courses	3 preparatory French courses to prepare them for the EUF
3 humanities	3 humanities
3 physical education	3 physical education
2 complementary courses	1 complementary course

How do students get placed in the EEE or EUF grid?

Using information from the *Ministère de l'éducation*, students were identified as eligible for education in English or not. Those with the eligibility were placed in the EEE grid. All other students were placed in the EUF grid.

Program and Registration Information Sessions

All new students will be invited to attend a program and registration information session hosted by Academic Advising to learn more about their program structure and how to register for their classes. Students will also be invited to a session specific to their program grid. Information will be sent in early June.

Have questions?

Please come to the **library** until 9 p.m. tonight or email us at admissions@johnabbott.qc.ca.

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE PROJET DE LOI 96

À compter de l'automne 2023, avec l'entrée en vigueur du projet de loi 96 qui a modifié la Charte québécoise de la langue française, les exigences d'obtention du diplôme pour les étudiantes et étudiants admis dans un cégep anglophone identifiés comme ayant un certificat d'admissibilité sont différentes de celles d'étudiants et étudiantes qui n'ont pas de certificat.

Les différences se situent au niveau

- 1) des cours de formation générale que les étudiants et étudiantes doivent suivre, et
- 2) de l'épreuve uniforme de langue du ministère que les étudiants et étudiantes doivent réussir pour obtenir leur diplôme d'études collégiales. Ils et elles doivent réussir soit l'*English Exit Exam* (EEE), soit l'Épreuve uniforme de français (EUF).

Les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants admis pour l'automne 2023 seront placés dans la bonne grille de cours (tableau de progression dans Omnivox) en fonction de leur admissibilité :

Étudiantes et étudiants avec une grille de cours EEE	Étudiantes et étudiants s avec une grille de cours EUF (Épreuve uniforme de français)
4 Anglais	4 Anglais
2 Français langue seconde	3 cours de français préparatoires à l'EUF
3 Lettres (<i>humanities</i>)	3 Lettres (<i>humanities</i>)
3 Éducation physique	3 Éducation physique
2 Cours complémentaires	1 Cours complémentaire

Comment les étudiantes et étudiants sont-ils placés dans la grille EEE ou EUF ?

En utilisant les informations du *ministère de l'Éducation*, les étudiantes et étudiants ont été identifiés comme étant éligibles à l'enseignement en anglais ou non. Celles et ceux qui étaient éligibles ont été placés dans la grille EEE tandis que tous les autres ont été placés dans la grille EUF.

Séances d'information sur le programme et l'inscription

Toutes les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants seront invités à participer à une session d'information sur les programmes et les inscriptions organisée par le service d'aide pédagogique individuelle afin d'en savoir plus sur la structure de leur programme et sur la manière de s'inscrire à leurs cours. Elles et ils seront également invités à une session spécifique à leur grille de programmes. Les informations seront envoyées au début du mois de juin.

Vous avez des questions ?

Venez nous rencontrer à la **bibliothèque** jusqu'à 21 heures ce soir ou envoyez-nous un courriel : admissions@johnabbott.qc.ca.